



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

CSE Extraordinaire du Vendredi 26 Juin 2020

Spécial « ASC et Billetterie 2020 »

Sur proposition de la commission ASC, le CSE a voté majoritairement (sauf la CGC qui s'est opposée) la mise en place de prestations sous la forme d'une billetterie individuelle avec des prises en charge par le CSE sur les prix des billets pour :



Une Opération CINEMA : Une nouveauté sera mise en place avec une « Opération Cinéma » et des entrées à 4 € pour les agents et leurs ayants droits sur les grandes et les petites enseignes (liste disponible sur www.cinecheque.fr) de tout le territoire de

l'Occitanie : **cette billetterie sera en ligne durant l'été avec une distribution des places après le 15/09/2020.**

Des PARCS ANIMALIERS : La billetterie sera mise en ligne en Juillet pour des entrées dans les parcs animaliers que sont la Réserve africaine de Sigean et le Parc animalier Le Pal avec un billet à 10 € (adulte et enfant) ainsi que le Marineland d'Antibes avec une entrée Adulte à 10 € et 7.50 € pour les enfants. Ces entrées seront accessibles aux agents et à leurs ayants droits.



D'autre part, le CSE a voté majoritairement le principe (sauf la CGC et le SNAP qui se sont opposés) ,que, malgré la suspension des activités collectives ASC durant la période estivale votée lors du CSE Extraordinaire du 22/04/2020 suite à la crise sanitaire, la commission ASC et ses membres allaient proposer aux élu-es de nouvelles « **Cartes de Prestations** » (Linéaires Hiver - Colonies de vacances - Loisirs - Voyages / Séjours Hiver / Ski - Billetterie de fin d'année) pour le dernier trimestre 2020. Si, par malheur, la situation sanitaire devait être encore d'actualité et empêcher leurs réalisations, alors la commission devra proposer aux élu-es un plan B et faire des propositions d'utilisation du budget non consommé.

En complément et en anticipation, la commission ASC va aussi travailler au **montage de prestations pour le premier trimestre 2021 (Linéaires Vacances février - Colonies Enfants Février - Séjours Vacances / Ski Février...)** toujours dans le cadre du budget 2020.

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

 @SNUPEFSULRMP

 @snupeoccitanie

www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie